

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Au service de l'agriculture
et des territoires





**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

Sommaire

| | |
|--|----|
| Éditos | 4 |
| Une institution au service de l'agriculture et des territoires | 6 |
| Des instances de pilotage | 8 |
| Service études, prospective économique et territoriale | 10 |
| Productions animales et fourrages | 14 |
| Identification, Établissement de l'Élevage | 18 |
| Productions végétales | 22 |
| Pommes de terre | 26 |
| Légumes | 30 |
| Bâtiments, équipements, énergie et machinisme | 34 |
| Aménagement territorial | 38 |
| Développement local | 42 |
| Environnement | 46 |
| Service d'Assistance Technique à la Gestion des Épandages | 50 |
| Emploi, formation et apprentissage | 54 |
| Installation, transmission et Centre de Formalités des Entreprises | 58 |
| Comité de promotion | 62 |
| Approlocal | 66 |
| Diversification et innovation économique | 68 |
| Saveurs en'Or | 70 |
| Communication | 74 |
| GEDA | 78 |
| Contactez le service | 79 |

Édito

CHRISTIAN DURLIN

Président de la Chambre d'agriculture
du Nord-Pas-de-Calais



Le monde agricole fait face à des enjeux majeurs. En 2019, la Chambre d'agriculture, ses équipes, ses techniciens et ses élus, se sont mobilisés à vos côtés pour vous accompagner dans ces mutations. Maintenir une agriculture qui garantisse productivité et qualité, accompagner la performance des filières, et contribuer à nourrir la société en respectant l'environnement, telles sont nos priorités.

Le changement climatique nous oblige à **envisager différemment les techniques de production de demain**. Diversification des outils de protection des cultures, optimisation du stockage du carbone dans le sol, non-labour, meilleure gestion de l'eau et de la qualité de l'air : les alternatives et les pistes sont nombreuses. C'est notre rôle de relever ce défi, et de vous **accompagner techniquement et humainement, à travers la recherche, le développement et l'innovation**. Monter en compétences, être toujours plus pointus et présents, c'est l'ambition partagée de notre grande région, forte d'un maillage de compétences encore plus dense et dynamique. Notre rôle est d'apporter des réponses et un conseil global, technique, économique, et environnemental afin que l'agriculture régionale reste productive tout en répondant aux enjeux agroécologiques de demain.

Notre second défi est de **rester en phase avec les attentes de la société**. Les citoyens sont les consommateurs, les consommateurs sont nos clients finaux. A vos côtés, nous développons la qualité des produits agricoles et leurs modes de commercialisation ; nous nous investissons dans des démarches de qualité et accompagnons le développement des circuits courts ; nous démontrons l'excellence de nos productions à travers des journées techniques comme des événements populaires et ouvrons les portes de nos exploitations ; nous élaborons des projets alimentaires de territoire avec les collectivités, et accompagnons la montée en puissance de l'agriculture bio en phase avec les attentes des consommateurs. Communiquer sur ces actions doit faire partie de notre ADN. **Entretenir la confiance avec le grand public, faire comprendre notre métier, c'est notre mission**.

L'agriculture est une formidable opportunité d'épanouissement. Renouveler les générations, susciter des vocations, lui offrir une place reconnue au sein de la société : ce rapport d'activité illustre le travail mené avec tous les services **pour relever les grands défis d'une agriculture enthousiasmante, performante, solide et innovante à l'avenir**. Et n'oublions pas l'essentiel : l'exploitation agricole est au centre du dispositif, **l'agriculteur est au coeur de nos préoccupations**.

TONY ALVES-JORGE

Directeur territorial de la Chambre d'agriculture
du Nord-Pas-de-Calais



En 2019, une nouvelle équipe politique a été élue pour la mandature 2019-2025. Afin de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, cette nouvelle assemblée a décidé de mettre en place 4 pôles : *Économique ; Territoire ; Installation, Transmission, Emploi et Formation ; Promotion, Approlocal et Diversification.*

Notre organisation administrative émane de ces pôles. Afin de mettre en application les services qui en découlent, **la Chambre d'agriculture s'appuie sur ses 200 collaborateurs avec l'ambition de toujours mieux accompagner les agriculteurs au quotidien** grâce à la diversité et à la pluridisciplinarité de nos compétences et de nos services.

Pour guider les agriculteurs la **Chambre propose un conseil stratégique sur la base d'audit individualisé, d'accompagnement** avec les apports de l'Innovation, la Recherche et le Développement. De même que **l'animation de collectifs d'agriculteurs levier d'une approche global du conseil** (GEDA, groupe 30 000, GIEE, HVE). Ces multiples missions reposent sur nos équipes techniques qui contribuent au développement de toutes les agricultures et accompagne tous les agriculteurs pour les aider à pérenniser leur activité et développer ensemble leur exploitation.

La Chambre doit également prendre en compte le territoire avec des enjeux environnementaux, climatiques, sociétaux, alimentaires, écologiques, énergétiques... Il est nécessaire de créer sur notre territoire des stratégies de développement pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et de croissance économique.

Parallèlement **nous devons accompagner les collectivités et les porteurs de projets du secteur agricole et forestier afin d'être acteurs des projets territoriaux** (périurbain, PAT, PLU, eau...) et d'influer sur les politiques publiques pour réduire la consommation de terres agricoles et favoriser les espaces ruraux. Cet accompagnement se décline par la présence de conseillers expérimentés affectés sur l'ensemble des deux départements pour répondre aux enjeux de proximité.

Les équipes de la Chambre d'agriculture se mobilisent avec leurs partenaires financiers pour **maintenir le nombre d'actifs en assurant l'installation et en développant la transmission des exploitations avec l'emploi et la formation.** Elles viennent également en appui dans la promotion et la valorisation des métiers de l'agriculture.

Une partie des agriculteurs se tournent vers de nouvelles pistes c'est pourquoi **la diversification fait partie de nos priorités** avec notamment la mise en place d'un Point Info Diversification. **Grâce aux compétences de nos équipes nous sommes proactifs et force de propositions** pour accompagner les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires auprès de l'ensemble des circuits de distribution régionaux ou nationaux et dans toute nouvelle forme de diversification.

Dans ce contexte en perpétuel évolution, **ce rapport traduit l'engagement de nos équipes dans l'accompagnement quotidien de nos agriculteurs, collectivités et partenaires** afin de faire émerger des projets innovants, répondants aux enjeux de société pour maintenir l'activité économique et le développement de nos exploitations.

Une institution au service de l'agriculture et des territoires

La Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais est un établissement public au service des agriculteurs, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs du monde rural. Elle a pour mission de représenter les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et

de contribuer à la performance de l'agriculture régionale. Elle mobilise pour cela de multiples compétences et ses équipes proposent une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles.

Le compte de résultats 2019 de la Chambre d'agriculture s'élève à 18 528 474,87 M€.

Dépenses 2019

Charges de personnel



9 565 104,98 €

Charges de fonctionnement



7 960 008,25 €

Intervention



602 056,94 €

Résultat prévisionnel : bénéfice



401 304,70 €

Recettes 2019

Subventions de l'Etat (Etat, Onéma)



1 744 069,19 €

Fiscalité affectée (TAFNB)



6 630 975,00 €

Participation aux programmes d'action (CasDar, Cons rég, Cons Dép, AEAP, FAM, Europe, Vivea, ADEME, Institut Elevage, MEL, ...)



4 954 185,20 €

Prestations de service



5 169 265,51 €

Autres produits



29 979,97 €

Représenter



les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions.

Être partenaire



des collectivités territoriales pour la gestion de l'espace et les projets d'animation locale.

Contribuer



à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique tout en assurant le lien indispensable avec les partenaires de l'agroalimentaire.

Anticiper



les mutations, innover, diffuser des références par la recherche et le développement, les études et prospectives.

Former, informer, conseiller



les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs.

Représenter



des missions de service public auprès des agriculteurs : animation du PAIT*, enregistrement de l'évolution des exploitations au CFE*, enregistrement des contrats d'apprentissage, identification et traçabilité des animaux.

*Point Accueil Installation Transmission

*Centre de Formalités des Entreprises

Des instances de pilotage

La Chambre d'agriculture est constituée d'une assemblée professionnelle élue pour 6 ans au suffrage universel par les acteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire du Nord et du Pas-de-Calais : exploitants agricoles, salariés, propriétaires agricoles et forestiers, anciens exploitants, syndicats agricoles, coopératives, Crédit agricole et mutualité.

En 2019, les 68 membres se sont réunis trois fois en Session pour se prononcer sur les orientations stratégiques de l'agriculture.

Les 16 membres du Bureau se sont réunis deux fois par mois, pour prendre les décisions et les orientations relatives aux actions de la Chambre d'agriculture dans l'intervalle des Sessions.



Les Commissions professionnelles de la Chambre d'agriculture sont des instances de réflexion qui appréhendent les politiques relatives à différentes thématiques :

Aménagement territorial
et Développement local

Agriculture durable et environnement

Productions végétales

Productions animales et fourrages

Développement agricole, territorial
et entreprises agricoles

Promotion des Hommes et des métiers

Promotion, valorisation et diversification
des productions

Elles travaillent en partenariat avec les différents services de la Chambre d'agriculture pour faire progresser les dossiers et mettre en place des actions concrètes suite aux décisions politiques prises lors des réunions du Bureau et des Sessions.

Service études, prospective économique et territoriale

Analyser et
comprendre pour
valoriser et décider

PAROLE D'ÉLU

CHRISTIAN DURLIN

Président de la commission Service études, prospective économique et territoriale



« L'agriculture régionale, très diversifiée, dispose de nombreuses filières soumises à de grandes évolutions. Notre rôle est d'anticiper ces évolutions, d'analyser l'organisation de ces filières, pour en cerner les enjeux et trouver les meilleures orientations stratégiques qui favoriseront le développement agricole. Evolution des marchés, renouvellement des actifs, évolution des politiques publiques : les études stratégiques menées sont là pour aider la profession agricole à s'adapter, à identifier les opportunités, et à avancer sereinement, axes d'action à l'appui. »

Les Rencontres Régionales de l'Economie (RRE)

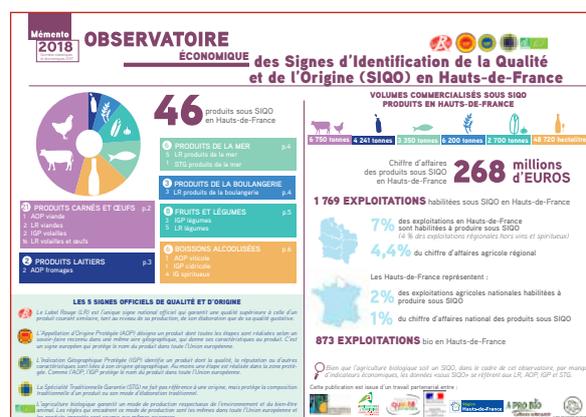
Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont intégré en 2019 la démarche RRE avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Banque de France. Ce partenariat a donné lieu à **6 rencontres conjoncturelles dans les territoires ainsi qu'une rencontre thématique sur le Brexit**. Dans la perspective des RRE 2020, une enquête d'opinion a été lancée auprès des agriculteurs des Hauts-de-France afin de compléter les indicateurs agricoles conjoncturels en recueillant leur sentiment sur l'année passée et leurs perspectives.



Observatoire des SIQO :

Mesurer les impacts économiques des Signes D'Identification de la Qualité et de l'Origine dans les Hauts-de-France

Afin de mieux appréhender l'importance des SIQO dans l'économie agricole régionale, **une démarche partenariale a été initiée entre la Chambre Régionale d'Agriculture et 6 structures** (dont le Groupement Régional pour la qualité alimentaire, l'INAO et la Région Hauts-de-France). Deux publications ont été réalisées dans le cadre de cet observatoire économique : un mémento recensant les données économiques relatives aux SIQO et une étude évaluant la durabilité des filières sous SIQO en région.



Le diagnostic agricole :

Un outil de connaissance partagé au service des territoires

L'année 2019 a également été marquée par le partenariat entre la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le diagnostic réalisé par le service Etudes, Prospective économique et territoriale a permis d'ouvrir un **dialogue entre l'intercommunalité et le monde agricole sur les problèmes posés par le développement de l'habitat diffus.**

L'intérêt est de maintenir un zonage adapté sur les plaines agricoles en cas de projets de délocalisation et sur l'importance de maintenir des exploitations viables et pérennes, à l'origine de nombreux emplois et garantes de l'identité bocagère du territoire.



650

réponses à l'enquête d'opinion

400

exploitations recensées dans le cadre de diagnostics agricoles

4

portraits départementaux de l'Agriculture

10

études réalisées dont 7 études ERC agricoles

Productions animales et fourrages

Optimiser la gestion
de son élevage

PAROLE D'ÉLU

SIMON AMMEUX

Président de la commission Animale



« L'élevage qui valorise nos paysages et fait partie de nos traditions est soumis à de grands défis. La Chambre d'agriculture accompagne les éleveurs face aux attentes sociétales, et aux réformes visant à améliorer le bien-être animal, à de meilleures conditions de travail et à la durabilité des exploitations. Nous devons entretenir le souhait d'être performant, à travers des formations, des recherches en collectif, ou les mesures du Programme Régional Elevage. C'est ainsi que nos exploitations resteront économiquement compétitives, face aux défis posés par le nouveau contexte agricole européen, comme aux demandes des consommateurs. »

Climat, marché... toutes les solutions pour l'élevage laitier

C'est au mois de novembre que les Journées de l'Élevage & du Bâtiment ont eu lieu. Organisé par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec les groupes de développement (GEDA), **l'événement s'est déployé sur quatre exploitations conventionnelles et bios du Nord-Pas-de-Calais.**

L'objectif étant d'apporter des réponses ainsi que des pistes concrètes pour **faire face aux sollicitations du marché et aux changements climatiques.**

Ces rendez-vous ont permis de partager les dernières avancées des études menées par le CNIEL et le réseau Chambre d'agriculture, d'informer sur les pistes d'adaptation pour les différents systèmes d'élevage et d'obtenir des exemples concrets de mise en œuvre de solutions sur le terrain. Placé sous le signe de la convivialité et de l'interactivité, l'événement s'est déroulé en

deux temps : la matinée en salle avec l'intervention d'experts et le témoignage d'éleveurs, l'après-midi sur une exploitation en ateliers thématiques tournants. La diversité des caractéristiques des exploitations choisies pour accueillir ces journées a permis de varier les découvertes et de mettre en lumière des solutions abordables : robots, ventilation par rideaux, repousse fourrage, logettes matelas... en sont quelques exemples.



Les « Journées de l'élevage laitier & du bâtiment » intègrent la démarche Innov'Action portée par les Chambres d'agriculture pour valoriser les innovations des agriculteurs autour de la triple performance www.innovaction-agriculture.fr

Journées Régionales de l'herbe en Avesnois

Elles reviennent tous les deux ans, et attirent toujours de nombreux visiteurs. Les Journées Régionales de l'herbe en Avesnois sont un événement incontournable pour les professionnels du monde agricole. Sur le site de Cevinor, à Haut-Lieu, une centaine d'exposants ont pris place sous le thème de « **L'herbe, une solution à cultiver !** ».

Le salon s'est organisé autour de 3 axes :

- La culture de l'herbe, de la prairie
- Le territoire : environnement, emploi, énergie-méthanisation
- Des démonstrations de matériels agricoles ainsi que sur l'innovation



L'événement a accueilli un pôle technique qui présentait une collection de variétés fourragères et des références pour tous les types d'élevages. Sur 1 500 m², les agriculteurs se sont informés sur les nouvelles variétés d'herbe et leur rendement. Toutes les étapes ont été décryptées depuis l'implantation de l'herbe jusqu'à la composition nutritionnelle de l'auge des animaux. Le machinisme était également présent avec la mise en avant de matériels liés à l'entretien et à la récolte des prairies, en démonstration statique ou dynamique.

Production porcine : protéger les élevages, se former à la biosécurité

La Fièvre Porcine Africaine (FPA) menace la filière porcine française. Le 13 septembre 2018 le premier cas de FPA a été détecté sur les sangliers sauvages en Belgique. Des systèmes de clôtures ont été mis en place pour contenir le foyer. Afin de protéger les élevages français un arrêté a été pris le 16 octobre 2018. Celui-ci demande aux éleveurs de se former à la connaissance de la maladie, d'être capable de concevoir, gérer, actualiser leur plan de biosécurité et de mettre en place les bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité.

Sur l'année 2019, 13 formations ont été dispensées par le service Productions Animales ce qui a permis de former plus de 135 éleveurs et/ou intervenants en élevage de porcs.

A noter que tous les détenteurs de porcs à titre commercial sont concernés par cette formation. En 2020 ces formations vont se poursuivre sur le début d'année pour former les derniers éleveurs et les nouveaux installés.



plus de
400

gestions technico
économique toutes filières

plus de
500

participants aux journées de
l'élevage et du bâtiment

5 000

participants aux journées de
l'herbe dans l'Avesnois

Identification, Établissement de l'Élevage

Faciliter
l'identification et
la traçabilité des
animaux



Innovation : Un franc succès pour le site de commandes ovin / caprin

Pour donner suite à la demande de nos éleveurs et après un an de test, le programme de commande en ligne de boucles ovines - caprines est disponible depuis 2019. Il permet à tout détenteur professionnel ou particulier de commander l'ensemble des repères proposés. Dans l'attente d'un paiement en ligne, le versement bancaire est disponible.



Sensibilisation auprès des détenteurs de bovins, caprins et d'ovins



Outre notre mission de gestion des détenteurs, des espèces et des mouvements d'animaux, nous avons aussi dans le cadre du SMQ (Système de Management de la Qualité) **un rôle de conseil et de sensibilisation au respect de la réglementation.**

Ainsi, à partir des programmes d'extraction :

- L'un national adapté en Nord-Pas-de-Calais, plus de **500 éleveurs ont été sensibilisés sur leurs résultats perfectibles en CPB** (Certification des Parentés Bovines) notamment sur les délais de notification, le taux de recevabilité (% de généalogie validé) ou l'absence de typage ADN des taureaux...
- L'autre conçu en Nord-Pas-de-Calais, près de **250 éleveurs ovins et caprins ont eu un rappel de leurs obligations** comme le retour du recensement ou la déclaration des mouvements...

Progrès : un nouvel outil pour les visites d'Audit Qualité

Après des phases d'études puis de test, le centre informatique de Douai (ARSOE) a conçu, en étroite collaboration avec nos techniciens Qualité, **un outil de suivi et de pointage des bovins pour les visites d'Audit Qualité.**

Disponible sur tablette le programme intègre l'ensemble des dispositions à tenir lors d'une visite (pointage, gestion documentaire et des anomalies, compte rendu dématérialisé...) et **apporte confort et rapidité pour le technicien comme pour l'éleveur.**

Ce nouvel outil est une avancée très importante, il sera étendu en 2020 dans les domaines de la certification des parentés bovines (CPB) et de l'identification Ovine et Caprine.



600 000

bovins présents pour
près de 245 000 passeports délivrés
en Nord - Pas-de-Calais

63%

des éleveurs de bovins notifient par
électronique 84% des mouvements
totaux

45 000

inséminations sont réalisées
et déclarées par les éleveurs
de bovins

Productions végétales

Une expertise
au service de
la performance
des productions
végétales

PAROLE D'ÉLU

SEBASTIEN BOCQUILLON

Président de la commission Développement



« Les nouvelles technologies et les OAD se déploient pour optimiser la gestion des productions végétales. La Chambre d'agriculture accompagne techniquement le développement de ces nouvelles pratiques auprès des agriculteurs, pour qu'ils restent productifs sur les marchés tout en étant toujours plus performants au niveau environnemental. Nous devons adapter nos systèmes de production et nos méthodes culturales pour faire face aux changements climatiques. La Chambre d'agriculture mène avec ses partenaires scientifiques et techniques des essais de recherche appliqués sur le terrain pour répondre aux nouveaux défis qui s'imposent à la profession. »

Colloque EXPE DEPHY

Pilotée par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, près de 300 participants ont répondu présents pour cette journée où agriculteurs, transformateurs, distributeurs, industriels, étudiants, consommateurs étaient conviés.

Ce colloque fut l'occasion **d'échanger autour d'un même sujet « la réduction des produits phytosanitaires »** dans le cadre du plan Ecophyto II, grâce aux différentes techniques, réflexions, expérimentations menées en Hauts-de-France. Dans un premier temps, l'équipe a restitué les résultats des travaux réalisés dans le cadre du projet DEPHY Expe dans la région entre 2012 et 2018.

Puis, les agriculteurs impliqués dans la réduction des produits phytosanitaires ont pris la parole pour témoigner de leur expérience et des tables rondes ont animé les échanges autour de la notion « d'engagement des différentes filières amont-aval ».

Le dernier temps fort fut dédié à la **présentation du nouveau projet MINIPEST** (Minimisation de l'utilisation des pesticides en systèmes de grandes cultures et cultures légumières en Hauts-de-France) dont l'objectif est de **réduire à l'extrême l'utilisation des pesticides** en mesurant les indicateurs agro-économiques et environnementaux, d'amplifier le transfert des connaissances vers les producteurs et les apprenants ainsi que mesurer l'acceptabilité au niveau des acteurs des filières.

La journée s'est clôturée avec l'intervention de Luc Maurer, Directeur de la DRAAF au cours de laquelle il a fait part de son enthousiasme pour l'implication de tous face à l'enjeu de la réduction des produits phytopharmaceutiques.



Protection des cultures :

plus de 20 rencontres stratégiques ...

Ces rendez-vous annuels de fin d'année ont rassemblé plus de 600 agriculteurs, c'est un moment privilégié pour prendre connaissance de l'actualité et des nouveautés dans le domaine de la protection des cultures (Loi EGALIM, Certiphyto...). Cette année a été particulièrement riche d'informations et d'apports techniques pour bien préparer la campagne 2020.

L'évolution du contexte réglementaire était au cœur des échanges avec notamment le sujet des ZNT et de la séparation des activités de conseil et de vente des produits phytopharmaceutiques. **Ces changements vont transformer la perception du conseil en révélant sa vraie valeur.**

La présentation des stratégies phytopharmaceutiques à mettre en œuvre pour chaque culture pour l'année à venir demeurait parmi les sujets principaux.



Grâce à la restitution de nos références techniques, dans les guides de protection des cultures et de de préconisations, **nos agriculteurs disposent d'outils performants pour atteindre les objectifs du programme Ecophyto.**

plus de
500

parcelles suivies avec Jubil
et N-tester

plus de
300

visiteurs aux essais

plus de
100

gestions technico-économiques
(GTE)

23

diagnostics de
conversion

13

tours de plaine
cultures

6

cafés de la bio

4

formations

Pommes de terre

Au service du
leadership de la
filière et de ses
acteurs



Gros chantiers sur le stockage

L'espace de concertation* organisé en novembre a mis en chantier les nombreuses actions pour pallier à la **disparition du CIPC maintenant programmée à l'issue de la campagne 2019/2020**. Les représentants de l'Etat et de la région ont assisté à une présentation, de l'ampleur et de la complexité, des travaux pour rénover les stockages afin de **mettre en œuvre des méthodes alternatives au CIPC**, ces réflexions devraient conduire à des programmes d'accompagnements des producteurs attendus en 2020.

Parallèlement, la Chambre a ouvert un nouveau poste de conseiller sur la gestion des stockages pour accompagner les producteurs et rédiger le bulletin spécifique « Qualiconseil Stockage ».

La journée technique annuelle de fin décembre fut orientée spécifiquement sur cette problématique. Elle a connu une fréquentation record avec plus de 500 participants, ce qui démontre bien le besoin d'informations des producteurs sur cette révolution dans les pratiques en commençant par le nettoyage et la rénovation des installations ainsi que la prise en main des solutions alternatives.

*(*journée d'échanges organisée par la Chambre avec la DRAAF pour le comité technique. S'y réunissent les représentants de la filière et l'administration afin d'aborder les problématiques ou de traiter des sujets prospectifs).*

L'expérimentation : une phase d'acquisition de références et une communication à l'ensemble des producteurs.

Chaque année le service pomme de terre avec l'appui des services grandes cultures, environnement, etc. met en place un programme d'expérimentations pour **acquérir des références et étayer notre appui technique aux producteurs**. Environ **65 variétés sont testées chaque année** sur les créneaux frais et industrie ainsi que sur la féculé pour la première fois en 2019. De nombreux essais sur l'itinéraire technique de la culture prennent une grande place dans ce programme défini en début d'année dans le cadre du comité technique.

Pour exemple, une démonstration réalisée sur le site de QUALIPOM en juin s'est transformée en un essai défanage sur les modalités de remplacement des défoliants. Il a permis de définir une stratégie claire de remplacement du REGLONE pour la campagne 2020. Toutes ces références font l'objet

de publications en décembre et en mars et sont transmises à tous les contacts du service pomme de terre. Elles sont également disponibles en téléchargement sur le site de la Chambre.



Qualipom

Qualipom, le **salon incontournable dans la filière pomme de terre a tenu ses promesses**. L'édition 2019 a rassemblé plus de 2000 visiteurs et a montré tout le dynamisme de cette filière. Le salon s'est organisé à Aubers dans les Weppes par le comité technique au sein des Ets CLAYE, avec **plus de 110 exposants** venus présenter les innovations et rencontrer les producteurs.



plus de
2 000

visiteurs à Qualipom

500

participants à la réunion
technique hivernale

2

brochures
techniques envoyés
à 1600 contacts

1

nouveau bulletin
Qualiconseil
Stockage

1

nouvelle mission sur le
stockage des pommes
de terre

Légumes

Optimiser la
production
légumière sur
le territoire

PAROLE D'ÉLU

GHISLAIN MASCAUX

Président de la commission Végétale



« Aujourd'hui, savoir allier économie et écologie est un enjeu décisif pour l'avenir de nos exploitations. Pour vous aider à relever ce défi, les équipes de la Chambre d'agriculture s'adaptent au mieux à vos demandes et vous accompagnent chaque jour selon vos besoins. Nous améliorons aussi chaque année les plateformes d'essais et d'expérimentations en fruits et légumes afin que vos exploitations restent compétitives et respectueuses de l'environnement. Quelle soit raisonnée, biologique ou en conservation des sols, notre agriculture a de l'avenir ! Alors ensemble avançons dans la même direction : celle du progrès pour tous ! »

L'expérimentation : la PBI une approche technique basée sur l'observation

La PBI (Protection Biologique Intégrée) consiste à **utiliser les auxiliaires et les produits de biocontrôle pour lutter contre les ravageurs et les maladies** plutôt que des produits chimiques classiques. Nouveauté au Pôle Légumes, 2 tunnels ont été convertis en production de fraises pour tester l'efficacité de la PBI. L'essai cible les ravageurs et auxiliaires pour lutter contre les acariens tétranyques, les thrips et les pucerons

ainsi que les produits de biocontrôle contre l'oïdium. Les premiers résultats montrent que la lutte biologique est efficace, à condition de bien observer les cultures pour anticiper les lâchers d'auxiliaires selon les ravageurs en place et pour les produits de biocontrôle d'avoir une pulvérisation de qualité et une fréquence régulière. La PBI reste coûteuse et demande anticipation et rigueur d'intervention.

Maintient de l'agrément BPE jusqu'en 2021

Depuis 2011, le Pôle Légumes est agréé BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation) par le ministère de l'Agriculture. L'objectif de cet agrément, valable 5 ans, est de **réaliser des essais d'efficacité et/ou de sélectivité pour tous produits de protection en vue de leur homologation**. La procédure de ces essais doit répondre à un référentiel qui reprend chaque étape de leurs réalisations. Les auditeurs spécialisés du COFRAC

fonctionnent en binômes. Ils analysent pour l'un : les procédures techniques, pour l'autre les procédures organisationnelles. L'audit de juillet 2019 a été positif. Le maintien de l'agrément est acquis jusqu'en juillet 2021. **Cet agrément renforce l'engagement professionnel dans la recherche de solutions pour la protection des cultures légumières.**



Démonstration d'outils de désherbage en oignon

Le contrôle des adventices est un enjeu majeur pour la culture d'oignon. La Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et le Pôle Légumes Région Nord en partenariat avec le CTIFL, organisaient le 21 mai, dans le cadre d'Ecophyto, une démonstration de désherbage mécanique sur une parcelle d'oignon chez Damien DAUCHY agriculteur à LESTREM. Plus de 70 personnes y ont participé. Cinq machinistes ont présenté des outils innovants (la désherbineuse « Rotosark », bineuse inter-rang, bineuse à guidage caméra, robot DINO, etc.).

Une belle réussite pour cette journée qui a recensé plusieurs alternatives à la lutte chimique, et donc une nouvelle avancée vers la réduction de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques !



170

adhérents accompagnés
techniquement

28

essais expérimentaux et 6
essais démonstratifs

100

notes techniques

Bâtiments, équipements, énergie et machinisme

L'innovation dans
la conception
et l'équipement
des bâtiments
d'activité agricole et
l'accompagnement
des projets
d'énergie
renouvelable

PAROLE D'ÉLUE

CHRISTINE DELEFORTRIE

Présidente de la commission
en Bâtiments, équipements, énergie et machinisme



« S'adapter aux réformes et accompagner la modernisation des exploitations en lien avec les enjeux de durabilité, d'innovation, d'ergonomie au travail est nécessaire. La Chambre d'agriculture met en place des diagnostics et accompagne les agriculteurs pour prévoir l'avenir et répondre à ces contraintes, par exemple en ce qui concerne la modernisation des bâtiments de stockage des pommes de terre actuellement, ou précédemment celle des bâtiments d'élevage. L'énergie est aussi un facteur majeur de la compétitivité des entreprises agricoles. Le développement de la méthanisation se poursuit et nous accompagnons la construction de la filière photovoltaïque. »

L'adaptation des bâtiments laitiers au changement climatique

Fort de leurs expériences de terrain et conseils personnalisés apportés chez les éleveurs laitiers, l'équipe d'experts en bâtiment d'élevage a souhaité en 2019 communiquer au plus grand nombre d'éleveurs sur **l'évolution des nouveaux bâtiments d'élevage pour faire face au changement climatique.**

Après avoir apporté des chiffres concernant l'impact des périodes chaudes sur la production laitière, de **nombreuses solutions techniques ont été présentées pour limiter les pertes de performances laitières**, telle que : la modification de la conduite du troupeau, des bâtiments, les nouvelles ventilations plus polyvalentes ou dynamiques, la brumisation, la mise en place de système escamotable ou de rideaux amovibles. D'autres points de vigilance ont également été abordés comme les lieux d'abreuvement et leur

accessibilité, l'isolation des toitures, la nature et la couleur des parois, etc. Encore beaucoup d'évolutions seront à venir pour atténuer les effets du réchauffement climatique. De nombreuses techniques sont à l'étude dans différents pays comme les toitures végétalisées, les écrans d'arbres pour limiter l'impact du soleil, etc.



Méth'agri Day, le salon de la méthanisation agricole en Hauts-de-France

Dans un contexte où la méthanisation agricole est considérée comme un enjeu d'avenir pour l'agriculture et le développement d'énergies renouvelables locales, la première édition du Méth'agri Day avait pour objectif de **rassembler en un même lieu les constructeurs, équipementiers, organismes, etc. intervenants dans le domaine de la méthanisation en région.**

Ce salon a été conçu et mis en œuvre par les équipes des Chambres départementales et interdépartementale des Hauts-de-France.

Une visite d'unité de méthanisation agricole en cogénération située à proximité était proposée aux

visiteurs ainsi que diverses conférences tels que Méthanisation et territoire : quels enjeux ? Quel accompagnement pour un porteur de projet de méthanisation agricole ? Comment valoriser son digestat ?

Fort de cette réussite, **une seconde édition du Méth'agri Day est d'ores et déjà programmée pour le 29 septembre 2020 à Artois Expo (Arras).**

Méth'agri
Day 2^{ÈME} ÉDITION
Le salon de la méthanisation
agricole en Hauts-de-France

La filière photovoltaïque

La Chambre d'agriculture poursuit l'accompagnement de la filière photovoltaïque en mettant en œuvre diverses actions portant sur les stratégies de revente totale et d'autoconsommation.

La stratégie de revente totale

Elle vise à produire de l'électricité dans le but de l'injecter dans le réseau de distribution via un raccordement et de bénéficier d'un rachat à un tarif fixé pour une période de 20 ans.

La stratégie d'autoconsommation

Elle a pour but de substituer l'énergie consommée soutirée au réseau par de l'énergie électrique autoproduite par une centrale photovoltaïque.

Pour le développement de cette filière, nos experts ont sensibilisé, informé, formé et accompagné nos agriculteurs, coopératives via des

- réunions collectives
- points d'information téléphonique
- journées de formation : « Produire de l'électricité photovoltaïque : la revendre ou l'autoconsommer ? »
- développements de projets individuels par de l'ingénierie de stratégie en revente totale et en autoconsommation.



Méth'agriDay

Pour cette première édition,
le succès est indéniable :

plus de
600

visiteurs

47

exposants au salon
de Méth'agri Day

107

collectivités touchées

1

newsletter envoyée
à plus de **7000**
agriculteurs

1

site internet
dédié

Aménagement territorial

Accompagner le développement de l'activité agricole et veiller à la préservation du foncier en concertation avec les autres acteurs du territoire

PAROLE D'ÉLU

JEROME MUSELET

Président de la commission Foncier



« Etudes des grands travaux avec les collectivités et les maîtres d'ouvrage, participation à la mise en place des documents d'urbanisme, réhabilitation des friches, concertation dans le cadre du développement urbain : notre rôle est de défendre l'agriculture dans le respect de l'environnement, et d'accompagner le développement économique de nos territoires. Notre mission est de faire valoir la nécessité d'une concertation efficace pour la défense des projets de développement agricole, qui sont primordiaux pour l'économie régionale. »

L'impact des mesures compensatoires environnementales sur le foncier agricole

L'année 2019 a été marquée par le début de la **collaboration entre la profession agricole et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France**, relative à la mise en place de mesures compensatoires dans le cadre du chantier de la RN2 (mise en 2x2 voies entre le sud de Maubeuge et le sud d'Avesnes sur Helpe), et plus particulièrement de la section sud « contournement d'Avesnes ».

Le projet routier (66ha d'emprise nécessaire à la réalisation du contournement d'Avesnes sur Helpe) va impacter 45ha de zones humides et une centaine d'espèces protégées. L'évitement et la réduction des surfaces n'ayant pu être épargnés du fait d'une déclaration d'utilité publique (DUP) trop ancienne, les surfaces impactées devront être compensées. **La profession agricole et la DREAL se sont accordées sur le maintien de la vocation des terres agricoles qui accueilleront des mesures compensatoires**, d'autant que la DREAL accepte de ne pas procéder à des expropriations.

La mise en place des mesures compensatoires se fera sur la base du volontariat avec des propriétaires et des exploitants.

A noter qu'incombe au maître d'ouvrage l'obligation d'avoir des mesures compensatoires qui soient pérennes dans le temps. La nature des mesures de compensations et les barèmes adossés sont en cours de discussions entre la Chambre d'agriculture et la DREAL.

Ces mesures compensatoires pourront prendre plusieurs formes : création et entretien de mares prairiales, création et entretien d'un couvert floristique ou faunistique sur prairie, plantation et entretien de haies basses et/ou multi-strates.



Charte Agriculture et Urbanisme

En 2019, les deux Direction départementale des territoires et de la mer(DDTm) ont chacune engagé l'écriture d'une charte « agriculture et urbanisme », visant à **rechercher le partage de principes et objectifs entre développement urbain et préservation des terres agricoles.**

Cette nouvelle charte révisera ainsi la précédente signée en 2010 dans le Pas-de-Calais « pour une gestion économe de l'espace ». Dans un souci de cohérence territoriale sur notre ex-région administrative, les deux projets de chartes départementales sont travaillés pour aboutir à une nécessaire convergence.

Cette charte se tiendra en deux parties :

- **Une partie politique** permettant une présentation des enjeux sur chaque département en matière de développement équilibré des territoires et de préservation des filières agricoles dans une gestion économe de l'espace. Cette dernière dressera également la liste des engagements de tous les signataires.(DDTm, Chambre d'Agriculture, Associations des Maires, Conseil Départemental).
- **Une partie technique**, sous forme de fiches thématiques pouvant plus facilement être actualisées au fil du temps.

Un bilan de l'utilisation de ces chartes sera envisagé en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).



Développement local

Un lien entre exploitants et collectivités pour dynamiser le tissu agricole sur les territoires

PAROLE D'ÉLU

PIERRE HANNEBIQUE

Président de la commission Développement local



« Être en contact direct et constant avec les élus des collectivités sur tout le territoire régional, développer des partenariats et des projets acceptés par tous, c'est la volonté de la Chambre d'agriculture. Porte-paroles des agriculteurs auprès des élus locaux, des intercommunalités et des institutions, nous faisons en sorte que la Chambre d'agriculture soit reconnue comme un gestionnaire de l'économie des territoires à travers les productions agricoles. C'est à nous de réunir les acteurs autour de la table et de porter une vision prospective et positive d'un développement agricole compris par l'ensemble des citoyens. »

La Chambre d'agriculture au contact :

des jeunes installés

Lors du suivi post installation, le service développement local propose un rendez-vous à chaque jeune installé. Outre le fait de présenter les services de la Chambre à sa disposition, **cette démarche est l'occasion de faire un point sur sa situation et déceler les besoins du jeune en matière d'accompagnement ou de conseil.** En fonction des besoins identifiés, le chargé de développement local passe le relais aux spécialistes concernés pour une prise de contact.

NOS DOMAINES D'EXPERTISES :

- Aménager l'espace
- Accompagner les projets de territoire
- Valoriser les produits locaux
- Favoriser l'économie circulaire
- Contribuer à la gestion durable de l'eau
- Agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages
- Œuvrer pour le développement des énergies renouvelables
- Agir pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air



des collectivités (exemple de la MEL)

Dans le cadre de leur partenariat, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Chambre d'agriculture se sont retrouvées à plusieurs reprises au sein du Comité Partenarial co-présidé par le Président de la Chambre et le Vice-Président de la MEL en charge des questions agricoles.

Ils ont notamment signé une convention opérationnelle liée aux enjeux de territoire qui vise entre autres à **mettre en œuvre la séquence « éviter, réduire, compenser »** (compensations collectives agricoles). Cette dernière comprend un volet spécifique sur l'animation nécessaire à l'émergence de projets collectifs, à intégrer les circulations agricoles dans la stratégie d'aménagement et la sécurisation des routes et voies urbaines (zones 30, dos d'âne, mobilier urbain, chicanes, ...), à **partager des modes de gestion du patrimoine foncier** de la métropole, ainsi que certaines expérimentations relatives aux projets de territoire, à la gestion du patrimoine MEL, à la mise en place d'un observatoire, etc.

Parallèlement, nos élus respectifs ont commencé à travailler ensemble au **déploiement d'une stratégie sur l'agroécologie** à travers une convention en cour d'écriture sur la mise en place de collectifs type GIEE, l'expérimentation de la HVE, la mise en valeur du rôle de l'agriculture en matière de biodiversité, communication, etc.

Groupes d'Etudes et de Développement Agricole

Aux côtés des spécialistes productions végétales et animales, le service développement local est présent auprès des Groupes d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA) pour **accompagner les professionnels dans l'animation globale des groupes** : préparation des assemblées générales et des conseils d'administration, élaboration des programmes d'actions, mise en œuvre de formations transversales et d'actions en lien avec le territoire et le grand public (randoferme par exemple).



63

suivis jeunes agriculteurs

Animation de
14

GEDA

3

conventions de partenariat
signées avec des EPCI

3

randofermes organisées

Environnement

Inscrire son
exploitation dans
un contexte de
développement
durable

PAROLE D'ÉLU

EMMANUEL LEVEUGLE

Président de la commission Environnement



« Expliquer les réalités de l'activité agricole et représenter toutes les agricultures, tel est le défi à relever en environnement. Nous sommes présents dans les débats pour trouver les meilleurs compromis entre les attentes de la société, les réalités agronomiques et l'équilibre économique des exploitations. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), qualité de l'air avec ATMO, dispositifs d'aide à l'investissement (PCAE) harmonisés à l'échelle des Hauts-de-France, prochaine programmation PAC : autant de chantiers entamés, à poursuivre, pour faire rimer agronomie et écologie, compétitivité et biodiversité, performance et environnement. Nous sommes en veille constante afin de répondre au mieux aux évolutions. »

Lutter contre l'érosion et maintenir son capital sol

Les événements pluvieux des dernières années ont rappelé aux territoires concernés la fragilité du sol quand les orages violents s'abattent sur des cultures installées depuis peu. **Les Chambres d'agriculture accompagnent les collectivités et les agriculteurs dans les programmes d'aménagement du parcellaire en ouvrages d'hydraulique douce** (fascines, haies, fossés à redents...). Ceux-ci viennent en complément des pratiques agronomiques permettant de favoriser l'infiltration (travail du sol ou absence de travail du sol, couverts d'interculture, rotations...). En 2020, les actions portant sur l'amélioration des pratiques agronomiques seront encore accentuées (essais, démonstrations, mise en réseau, formations...)



Epand'Air, une agriculture au service d'un air meilleur !

Dans le cadre du projet EPAND'AIR, différents matériels d'épandage d'engrais et/ou techniques ont été testés et étudiés afin d'évaluer leur impact sur la qualité de l'air. **L'intérêt est de limiter la volatilisation afin d'optimiser les apports d'engrais tout en ayant un impact positif sur la qualité de l'air.**

Après la phase d'essais au champ, un travail de scénarisation a été réalisé afin d'évaluer différentes hypothèses de changement de pratiques. Des échanges et présentations auprès de différents publics ont également eu lieu tout au long des différents travaux. En plaçant les agriculteurs au cœur du projet, avec un ancrage territorial, celui-ci a pu s'enrichir au fur et à mesure de sa réalisation.

Scannez et
découvrez
la vidéo



Des MAEC vers les PSE

Les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques ont connu un regain d'intérêt en 2019 et les Chambres d'agriculture ont **accompagné les agriculteurs qui le souhaitaient dans leur engagement** : simulations technico-économiques pour les MAEC système, diagnostics, aide au montage et au suivi de dossier..

Elles ne répondent cependant pas à tous les enjeux du territoire. Dans les domaines de la protection de l'eau, des zones humides, de la lutte contre l'érosion et du maintien de la biodiversité, un nouveau type de contrat devrait voir le jour en 2020 : le Paiement pour Service Environnemental.

Les Agences de l'Eau lancent des appels à projets auprès des collectivités et entreprises privées pour amorcer le dispositif. La profession agricole tient à accompagner les collectivités dans cette démarche pour que les mesures proposées répondent aux attentes.



Hydraulique douce : (source Ruissol)



Ecophyto :

agriculteurs engagés dans des groupes 30 000 ou émergents:



agriculteurs engagés GIEE ou émergents



agriculteurs engagés Dephy :



MAEC :

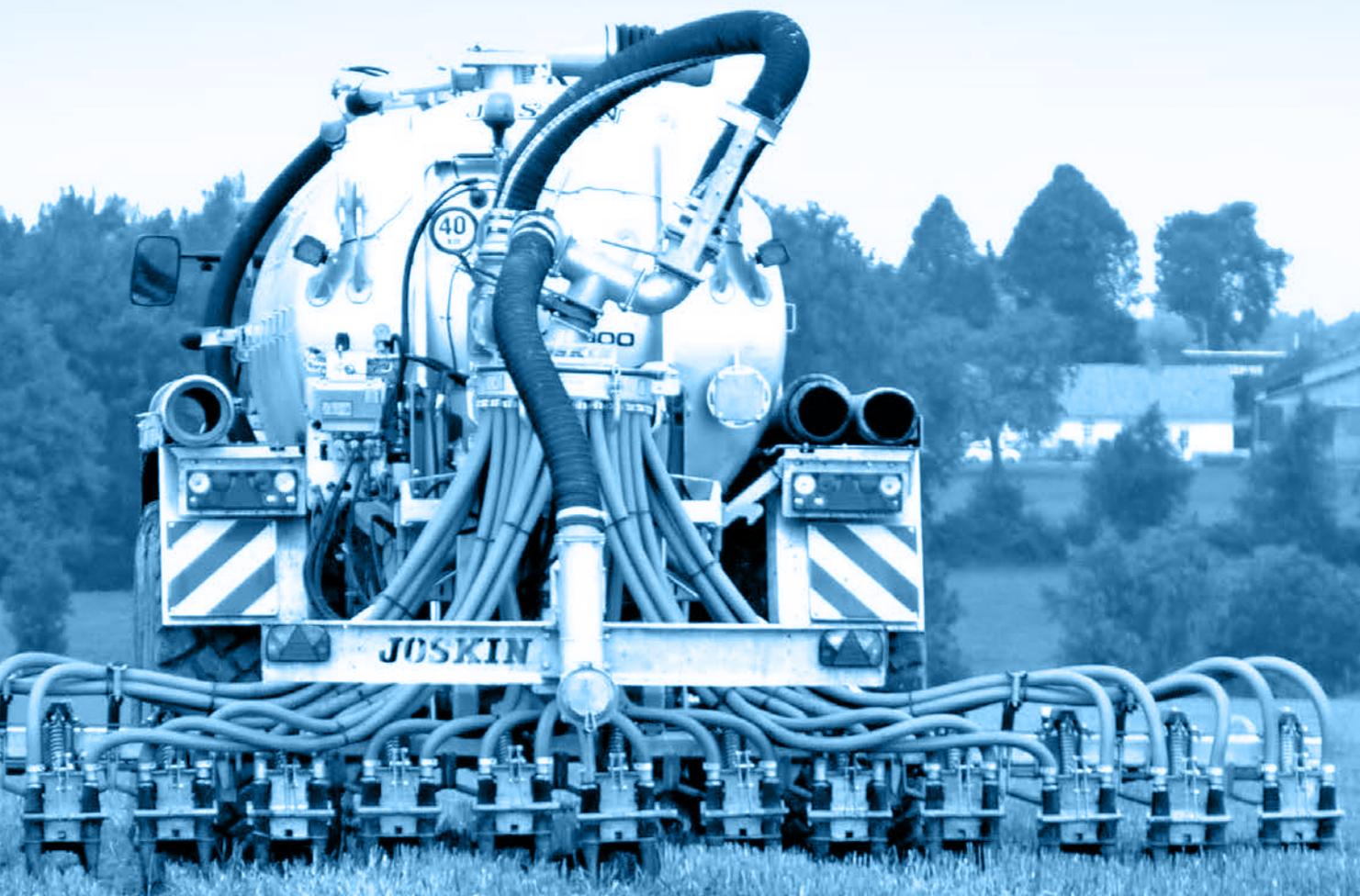


PCAE :



Service d'Assistance Technique à la Gestion des Épandages

Un accompagnement
de tous les acteurs
des filières de
recyclage de matières
organiques en
agriculture



Accompagner la mise en œuvre de la filière d'épandage de digestats de méthanisation

Depuis 5 ans, le SATEGE accompagne, au côté du service bâtiments, équipements, énergie et machinisme, l'ensemble des porteurs de projets dans la constitution de leur plan d'épandage, la gestion de leurs épandages et la mise en œuvre du suivi agronomique. **La complexité de la réglementation applicable à cette filière, la spécificité de chaque projet nécessite un accompagnement individualisé.** C'est dans ce cadre que le SATEGE a développé son activité en 2019.



Des formations ont été proposées aux exploitants de site de méthanisation, agriculteurs utilisateurs et porteurs de projets, afin de les aider dans la gestion agronomique de leurs digestats et dans l'application des réglementations en fonction des caractéristiques de leur unité. **Un guide méthodologique spécifique à l'épandage des digestats de méthanisation a également été réalisé, sur les règles et méthodes applicables à ces épandages.**



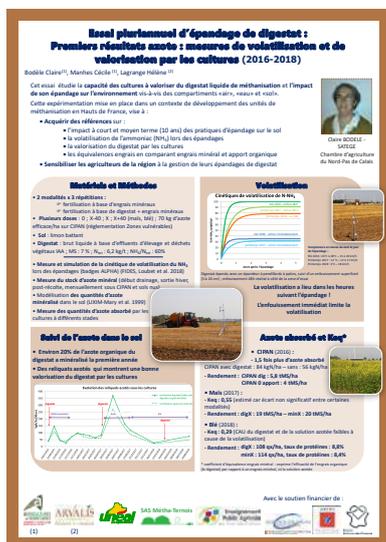
Acquérir des références pour mieux conseiller

Le SATEGE réalise chaque année une campagne d'analyses sur les stations d'épurations urbaines, industrielles, les sites de compostage et de méthanisation qui réalisent des épandages de produits organiques en agriculture.

Aujourd'hui nous disposons d'une centaine d'analyses de digestats de méthanisation issues de sites du Nord-Pas-de-Calais. **Ces références locales sont utilisées pour mieux connaître les caractéristiques des produits (valeur agronomique, innocuité) et prédire leur comportement.**

En parallèle, depuis 3 ans, un essai à Valhonnin a été mis en place pour mieux appréhender le comportement agronomique des digestats au champ. Cet essai a permis de suivre le comportement de l'azote contenus dans ces sous produits dans le sol (minéralisation, lixiviation), dans l'air (volatilisation) et par la plante afin d'optimiser son efficacité.

« Le SATEGE a reçu le premier prix pour le poster relatif aux résultats de l'essai digestats de Valhonnin lors des rencontres du GEMAS COMIFER de l'automne 2019 »



250 000

hectares épandus chaque année en Nord - Pas-de-Calais avec des effluents urbains, industriels ou agricoles (30 % de la SAU)

Près de 4 000

agriculteurs utilisateurs d'effluents urbains et industriels

Emploi, Formation, et Apprentissage

Une offre de formations variée et des échanges concrets pour maintenir la compétitivité de son exploitation agricole.

PAROLE D'ÉLUE

FRANCINE THERET

Présidente de la commission en Emploi, Formation



« La Chambre d'agriculture travaille avec toutes les familles de l'enseignement agricole pour que la formation initiale soit en adéquation avec les besoins de la profession. Nous sommes fiers d'avoir obtenu une certification qui valorise notre expertise en matière de formation continue pour les chefs d'exploitation et les salariés. La régionalisation de notre offre de formation, qu'il s'agisse des moyens déployés comme de nos outils pédagogiques, se poursuit. Suite à la réforme de la formation professionnelle, la Chambre reste présente mais réoriente ses actions vers l'accompagnement des maîtres d'apprentissage et des apprentis. Représenter et valoriser la profession agricole, c'est aussi notre rôle, à travers la politique régionale Proch'Emploi par exemple. »

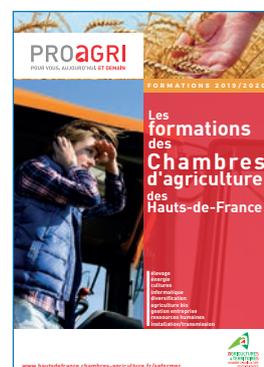
L'apprentissage en haut de l'affiche !

Visite en entreprise agricole, discussion et solution autour des besoins en main d'œuvre de l'exploitation, rédaction et diffusion de fiche de poste, élaboration de projet de contrat conforme et accompagnement à la signature avec une mise en route de l'apprenti et un suivi si besoin, sont autant de missions assurées par le service apprentissage de la Chambre d'agriculture. Deux développeurs de l'apprentissage sillonnent les routes de nos départements et ont réalisé **413 visites d'entreprises, accompagné 246 signatures de contrat**. La Chambre d'agriculture a assuré l'enregistrement des contrats en 2019, à partir de 2020 le nouvel organisme OCAPIAT s'en chargera. **La Chambre renforce en revanche son accompagnement auprès des agriculteurs futurs employeurs afin d'attirer plus de jeune vers nos formations agricoles et notre profession.**



La Chambre d'agriculture certifiée par l'AFNOR pour la qualité de ses formations

Depuis novembre 2019 **la Chambre est certifiée en démarche qualité pour la formation continue**. Cette certification a permis de conforter la Chambre dans sa position de **leader régional de la formation**. Vous pouvez consulter le guide des formations et vous inscrire via le site internet de la Chambre d'agriculture. N'oubliez pas que toute participation à une journée de formation ouvre droit à un crédit d'impôt de 70 euros, conservez bien vos attestations de formation !



Avec Proch'Orientation, devenez ambassadeur de votre métier !

En 2019, la Chambre d'agriculture s'est engagée sur le nouveau dispositif du Conseil Régional afin de **faire la promotion auprès du jeune public en phase d'orientation**. Si vous souhaitez parler de votre métier, rapprochez-vous de la Chambre d'agriculture qui fera le nécessaire pour vous accompagner.

221

formations financées par
VIVEA et OCAPIAT (ex FAFSEA)

1 982

agriculteurs
et salariés agricoles

1 259

contrats en apprentissage et avenants
signés et enregistrés

Installation, transmission

Centre de Formalités des Entreprises,

Trouver les conseils
adaptés à chaque
situation, bénéficier
des aides



PAROLE D'ÉLU

KAREL LESAFFRE

Président de la commission Installation, transmission



« L'installation et la transmission font partie des objectifs ambitieux de la Chambre d'agriculture. Au travers du Point Accueil Installation et Transmission (PAIT), de nombreux moyens sont déployés pour accompagner, former, aider et guider les jeunes dans leur projet d'installation. En termes de renouvellement des générations, de nouveaux défis s'imposent à nous dans les 5 ans à venir, avec une nouvelle vague de départ à la retraite. Pour cela réussir l'étape de la transmission est primordiale, afin de conserver sur notre territoire de nombreuses filières dynamiques et de préparer les futurs agriculteurs aux enjeux de l'agriculture de demain. »

Le PAIT a sa propre page Facebook : vous allez « liker » !

Lancé en 2019, le facebook du PAIT compte déjà près de 500 abonnés. De nombreuses infos sont publiées : les évènements à venir, offres d'exploitation à reprendre, formations, informations sur les partenaires du PAIT autour de l'installation ou de la transmission. N'hésitez pas à aller le consulter et surtout likez !



La boîte à outil : les solutions de financement d'installation

Fruit d'un gros travail mené par les banques, les centres de gestions, les Chambres d'agriculture et Initiatives Paysannes, ce sont 16 fiches écrites de manière succinctes résumant les grandes lignes et principes des outils de financement complémentaires aux prêts bancaires pour réussir une transmission-installation. **Les fiches sont consultables sur l'onglet « documents à télécharger » du site internet du PAIT.**



Vous cherchez un repreneur ?

L'une des dernières évolutions du site internet du PAIT est la mise en place d'une rubrique pour les candidats à l'installation. Tout porteur de projet motivé, formé et compétent, cherchant un lieu d'activité pour s'installer peut déposer une annonce pour faire connaître l'objet de sa recherche : profil, secteur géographique, type d'installation, productions...

Une annonce de candidat à l'installation a retenu votre attention ? Vous pouvez contacter le PAIT pour une mise en relation.

Répertoire Départ Installation : de plus en plus d'annonces !

En 2019, ce sont 19 annonces publiées sur le Répertoire Départemental à l'Installation. **On constate une recrudescence d'offres d'exploitation** : de plus en plus d'exploitants ont la volonté de transmettre leur outil de production dans sa globalité ou souhaite trouver un associé pour les remplacer dans une exploitation en société.

CFE, déclarez maintenant

Le CFE a accompagné 450 particuliers (créations d'activité) ou sociétés (création, modification, cessation d'activité) en 2019. Cela consiste en un accompagnement pour remplir un CERFA, vérifier la cohérence des informations, apporter une explication fiscale et sociale. N'hésitez pas à vous rapprocher du CFE si vous avez des questions !

N'oubliez pas que les dossiers société et particulier doivent **passer par le CFE pour une transmission rapide à la MSA et aux impôts.**

2 518

dossiers enregistrés au CFE

136

Dotations Jeunes
Agriculteurs

26 128 €

Dotation moyenne

32

aides régionales (ARSI) de 9000
ou 12 000 € et/ou prêt à taux zéro

278

Déclarations de Cessation d'Activité
retournées sur 500 envoyées

9

formations
transmission
organisées

111

agriculteurs formés

Comité de Promotion

Approlocal

Diversification et innovation économique

PAROLE D'ÉLU

LAURENT VERHAEGHE

Président de la commission du Comité de Promotion, Approlocal et Diversification



« Être présents auprès des agriculteurs concernés par la diversification et l'approvisionnement local, c'est un travail au quotidien. Nous agissons pour accompagner le développement de la valeur ajoutée sur les exploitations, la structuration des filières, à travers des outils de référence comme approlocal.fr. Parce que les consommateurs sont en quête de proximité et d'authenticité, nous poursuivons le développement de modes de commercialisation innovants et travaillons avec les collectivités pour faire rentrer le plus possible de produits locaux dans les restaurants scolaires, via les filières courtes ou longues. Eveiller les consommateurs de demain à l'intérêt de manger local à travers nos marques de produits locaux régionales et les actions du Comité de Promotion, ouvrir les portes des exploitations, continuer à créer des références sur les enjeux économiques et sociaux : voilà nos missions. »

La journée de toutes les opportunités !

Le traditionnel forum des opportunités a évolué avec une partie dédiée aux circuits courts. L'événement à dimension régionale a eu lieu le 20 novembre à La Chapelle d'Armentières. **Des conférences couplées à un mini-salon** ont été proposées dans la partie **dédiée aux circuits courts**. Et l'espace forum a comme chaque année accueilli grossistes, coopératives et entreprises à la recherche de nouveaux producteurs. Ce fut l'occasion pour **plus de 150 agriculteurs** en quête de nouveaux débouchés de rencontrer **59 exposants à la recherche de matières premières** dans différents secteurs d'activités : productions animales, végétales, agriculture biologique, énergie et accompagnement de projets.



Des formations pour mieux comprendre le marché

Le Comité de Promotion a organisé le 07 novembre une journée de formation « **Vendre ses produits en Grandes et Moyennes Surfaces** ». Cette formation, à destination des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires (TPE, start-up) avait pour objectif d'acquérir les bases du commerce des produits alimentaires en GMS. Comprendre la grande distribution, ses acteurs, son fonctionnement, les étapes à suivre pour se faire référencer est en effet essentiel pour réussir la commercialisation de ses produits.

Afin de poursuivre cet accompagnement, de **nouvelles formations sur les thématiques commerciales** seront proposées en 2020.

Valoriser les produits sous SIQO*

**Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine*

Tout au long de l'année 2019, le Comité de Promotion a mis en place diverses actions à destination du grand public afin de **faire connaître les produits sous Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) en région**. Lors du Salon International de l'Agriculture à Paris, diverses animations culinaires et de multiples producteurs s'affichaient sur le stand régional des Hauts-de-France. Une refonte du site web dédié (goutezlaqualite.com) a également été engagée afin de donner une image moderne et haut de gamme de ces produits d'excellence à travers le partage de recettes, d'actualités, d'interviews de chefs, de vidéos... Une semaine nationale de promotion de la gastronomie des Hauts-de-France en restauration collective a été également organisée avec la mise en avant de certains produits SIQO en région.



Plus de
600 000

pages vues sur le site
ouacheterlocal.fr

Plus de
12 000

abonnés sur les réseaux
sociaux

668

agriculteurs et entreprises
agroalimentaires mis en
relation avec 160 acheteurs
lors des différentes
manifestations

Signature de la charte : Projet Alimentaire Territorial de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Dans la continuité des démarches engagées depuis plusieurs années en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) a souhaité mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont **l'objectif est de favoriser l'économie agricole et alimentaire locale, durable, accessible à tous.**

Partenaire des démarches mises en place par la CABBALR, c'est naturellement que **la Chambre d'agriculture s'est engagée dans la charte du PAT**, signée par le Président M. Christian DURLIN, le 15 octobre 2019, ainsi que par 14 autres partenaires. L'accompagnement de la restauration collective, notamment dans l'atteinte des objectifs de la loi EGalim, constitue une des priorités du PAT pour les aider à introduire 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % en agriculture biologique. En parallèle, il y a le besoin de diversifier les sources de protéines dans les repas, ce qui nécessitera d'accompagner l'offre proposée par les acteurs du territoire.



Des fournisseurs formés aux marchés publics

Au cours de l'année, trois journées de formation sur les marchés publics ont été organisées. Les agriculteurs - fournisseurs ont été formés à l'analyse d'un marché public afin de comprendre le vocabulaire, identifier les besoins et les modalités de réponse. Dans un second temps, la structuration de leur candidature pour y répondre a été abordée, l'objectif étant de mettre en avant les savoir-faire des entreprises régionales.

Ces formations ont vocation à la fois de **mieux informer les agriculteurs - fournisseurs sur les modalités d'accès à la commande publique et leur permettre d'accéder plus aisément au marché de la restauration collective publique.**

Un label qui prend de l'ampleur

Le label « **Ici Je Mange Local** » a été mis en place en 2015 à l'initiative du Département du Nord, de la Région Hauts-de-France, de la Métropole Européenne de Lille, de l'Association des Maires du Nord et de la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais.

La 2^{ème} édition de la remise des labels a eu lieu le 02 octobre 2019 au Collège Schweitzer de La Bassée. Cette année, la cérémonie a **récompensé 109 établissements** (communes, collèges, lycées, établissements médicaux-sociaux) contre 65 établissements en 2018.

Le Collège Robert le Frison de Cassel a par ailleurs reçu la plus haute distinction : 3 étoiles pour avoir réussi à introduire plus de 60 % de produits locaux dans sa restauration. Laurent Verhaeghe, vice-président de la Chambre d'agriculture, lui a remis un chèque cadeau à utiliser sur Approlocal.fr pour le remercier pour son engagement et son soutien aux filières locales.



814 748 €

de chiffre d'affaires hors
taxe sur approlocal.fr

plus de
4 700

commandes

78

fournisseurs

130

acheteurs ont passé
des commandes via le
site

Point Info Diversification Partenarial

Depuis fin 2018, les Chambres d'agriculture, la FRCUMA et les associations Accueil Paysan, AMAP, ARVD, CIVAM, Campus Vert et Savoir Vert s'associent pour **mieux communiquer sur les activités de diversification et parfaire l'offre d'accompagnement**. Ainsi, le guichet d'accueil « Point Info Diversification » (PID) se développe pour gagner en visibilité et mieux orienter les porteurs de projets. Son but : être la porte d'entrée pour tout exploitant souhaitant s'investir dans les circuits courts, les produits fermiers, l'accueil à la ferme ou des productions spécifiques, nouvelles en région. Via le PID, l'exploitant (ou le collectif) pourra se lancer dans un parcours d'accompagnement adapté à ses besoins, à tout stade de son projet.

Ce projet est soutenu par la Région dans le cadre de son plan d'action « Activ' ta Diversification ».



Bienvenue à la ferme «marque d'excellence pour la proximité»

Telle est l'ambition pour le réseau national des Chambres d'agriculture ! En 2019, les quatre opérations saisonnières ont permis d'échanger et d'ouvrir les portes des fermes aux consommateurs. Des réunions locales ont permis de **promouvoir la marque et l'offre proposée par les 93 adhérents** : « **Mangez Fermier** » pour les activités liées à la vente directe et « **Vivez Fermier** » pour les activités liées à une expérience à la ferme (hébergement, accueil, restauration). En 2020, les actions de communication seront encore renforcées, voire renouvelées.



Pâques à la ferme : une première édition réalisée avec succès !

Du 20 au 22 avril 2019, sept fermes du réseau « Anniversaires à la ferme » ont proposé une chasse à l'œuf au sein de leur exploitation agricole à l'occasion du week-end de Pâques.

Plus de 650 personnes se sont inscrites et ont partagé un moment ludique en famille dans un cadre verdoyant, au contact des animaux. Cette opération est donc une opportunité pour les agriculteurs de faire découvrir aux locaux leur ferme, leurs activités d'accueil et le réseau « Anniversaires à la ferme » !

Forte de son succès, cette édition sera renouvelée tous les ans.



250

agriculteurs formés

130

exploitations adhérentes à
l'association « A la rencontre de
nos fermes »

10

rendez-vous PRO organisés sur
tout le territoire du Nord-Pas de
Calais

10

points de vente collectifs sont implantés
sur le territoire dont 2 labellisés
Bienvenue à la Ferme + 5 en projet

Saveurs en'Or

La marque
régionale
ambassadrice
des produits
alimentaires





À LA
CONQUÊTE
de nos **SAVEURS!**



Une nouvelle équipe Saveurs en'Or

Créée en 2004, la marque Saveurs en'Or est une démarche collective qui valorise les produits de qualité issus de l'agriculture régionale et transformés par des entreprises des Hauts-de-France. Elle met également en avant les savoir-faire régionaux et les entreprises génératrices d'emplois locaux qui offrent de nouveaux débouchés aux agriculteurs et de nouveaux marchés aux entreprises adhérentes.

Après l'arrivée de Jean-Bernard Bayard à la présidence de Saveurs en'Or fin 2018, ont rejoint l'équipe (préalablement composée de Caroline Leclercq, chargée de prospection et d'animation et de Karine Roche, assistante), Vincent Fournier, responsable d'équipe et Marie Petit, chargée des missions qualité et communication. Ce renforcement permet de répondre aux attentes des adhérents et partenaires pour développer la marque au niveau régional, voir national.



Une plus grande présence sur les événements sportifs et culturels



L'année 2019 a été l'occasion de continuer d'innover en communication : la présence de Saveurs en'Or à des événements sportifs et culturels tel que les 4 jours de Dunkerque, le Trail de la Côte d'Opale à Wissant et le festival de musique Minuit avant la Nuit à Amiens.

Cette présence a permis de renforcer la proximité avec les consommateurs, déjà en partie assurée par les foires et autres événements régionaux incontournables tels que les Rencontres internationales des Cerfs volants à Berck, la Fête de la Mer à Boulogne-sur-Mer.

Au total, **Saveurs en'Or a été présente sur plus de vingt événements au cours de l'année.**

Évolution du cahier des charges :

renforcer la production et l'emploi
Hauts-de-France

Le cahier des charges Saveurs en'Or a connu un grand travail de fond et de forme au cours de l'année 2019 pour **permettre la valorisation de la production et de l'emploi** en Hauts-de-France mais également pour **répondre aux attentes des consommateurs qui souhaitent plus de transparence, plus de proximité**. Ce travail a été mené par l'ensemble des filières après consultation des adhérents de la marque. Il sera décliné chez tous les adhérents courant 2020.

Site internet : www.saveursenor.fr



entreprises et coopératives
adhérentes



producteurs



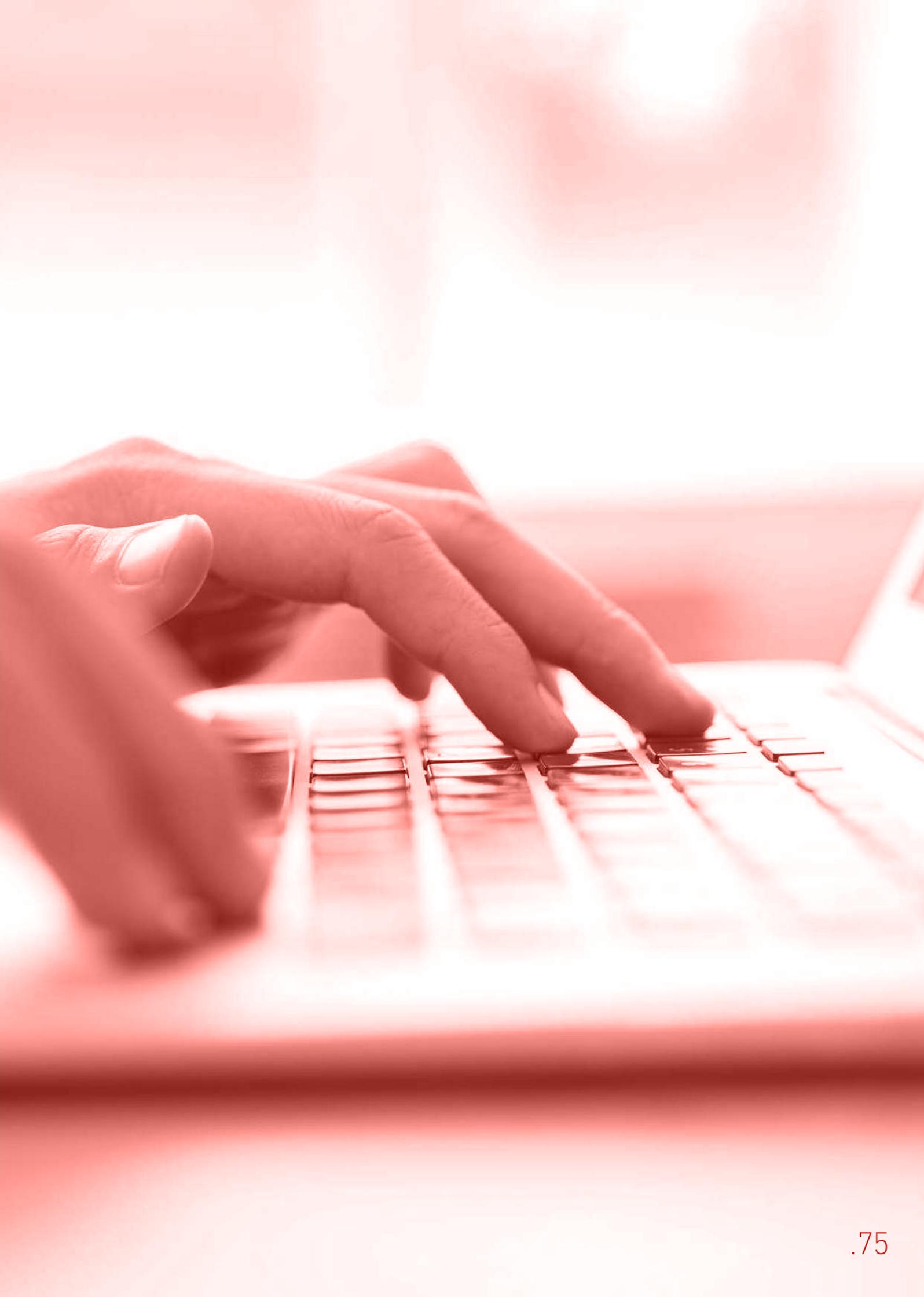
produits agréés



emplois

Communication

Faire reconnaître
et rayonner les
actions de la
Chambre



Être bien informé, ça fait toute la différence !

Rendre accessibles des informations et des analyses pertinentes, **faire des recommandations utiles aux agriculteurs sont au cœur de notre mission**. Cette valorisation des travaux de recherche se traduit par la diffusion de nombreux supports techniques dans une large diversité de productions. Pommes de terre, légumes, céréales, agriculture biologique, élevage... **au total ce sont plus de 50 publications de référence** qui sont publiées chaque année. A l'exemple du « Guide de protection des cultures » largement plébiscité par les professionnels. Outil indispensable pour garantir aux cultures toute leur qualité, il recense les produits utilisables, dresse la liste des informations réglementaires et contient des conseils agronomiques efficaces. La presse agricole est également au centre de notre dispositif

de vulgarisation en vue d'atteindre une plus grande audience. Chaque semaine, nos conseillers y apportent leur éclairage technique et des recommandations précises. **La communication vers les agriculteurs se poursuit également au rythme de 250 Terr'Infos**, lettres techniques électroniques, délivrant plus de 5 messages et conseils de saison à un rythme hebdomadaire.



S'informer au champ ou à l'étable

La Chambre d'agriculture entretient un dialogue privilégié, réactif, de proximité avec les agriculteurs et partenaires, c'est pourquoi elle a souhaité renforcer sa présence sur le numérique. **En 2019, le site web enregistre plus de 9 000 utilisateurs mensuels** (soit une augmentation de 50%) avec une moyenne de **12 actualités publiées par mois**. La technologie responsive design et l'ergonomie du site rendent sa consultation facile sur smartphone et tablette.

D'autres sites thématiques (PAIT, BAF..) viennent compléter l'offre web de la Chambre d'agriculture en apportant des informations ciblées. **Depuis 1 an, le trafic sur l'ensemble des outils numériques est en hausse**. Les comptes Facebook et LinkedIn sont désormais suivis par plus de 5 000 abonnés. Quant à **la newsletter mensuelle envoyée à plus de 7 000 contacts, elle affiche un bon taux de lecture**, avec des pics observés pour les messages type bilan de campagne et résultats d'essais. La Chambre souhaite encore accélérer son investissement dans le numérique et déploiera en 2020 de nouveaux outils.

Faire rayonner les services rendus par l'agriculture et les agriculteurs

Les actions vers la presse et le grand public participent à cette reconnaissance du rôle de l'agriculture et de ses acteurs. La Chambre d'agriculture a ainsi participé ou a été à l'initiative de plusieurs événements locaux et régionaux à destination du grand public ou des élus locaux.

Les retombées presse sont en croissante évolution avec un intérêt sociétal certain pour les sujets liés à l'environnement, les produits locaux ou encore plus technique comme la méthanisation.



6

newsletters professionnelles
thématiques, soit **18 000 envois**

1

newsletter mensuelle
Nord-Pas-de-Calais, soit **7 000 envois**

1

newsletter hebdomadaire régionale,
soit **14 000 contacts**

f

2

in

réseaux sociaux investis
Facebook et **LinkedIn**

Les Groupements d'Etudes et de Développement Agricole (GEDA)



GEDA de l'Avesnois ADARTH

27 route de Landrecies
59440 AVESNELLES
Tél. 03 27 57 37 30

GEDA AFDA

56 Avenue Roger Salengro
BP80039
62051 ST-LAURENT-BLANGY
Tél. 03 21 60 57 78

GEDA d'Avesnes GEDA du Ternois

1 place de Verdun
62130 ST POL sur TERNOISE
Tél. 03 21 73 10 18

GEDA du Boulonnais

3 Rue de l'Église
62240 DESVRES
Tél. 03 21 10 01 67

GEDA de Calais-St Omer

15 Place de Tassencourt
Parking de La Poste
62610 ARDRES
Tél. 03 21 00 93 50

GEDA du Montreuillois

7 Vallées Entreprises
54 rue du Fond de Lianne
62990 BEAURAINVILLE
Tél. 03 21 81 77 89

GEDA Flandres Maritimes

La Croix Rouge
59380 QUAEDYPRE
Tél. 03 28 68 53 79

GEDA du Haut-Pays

Lycée agricole de Radinghem
60 rue Principale
62310 RADINGHEM
Tél. 03 21 04 41 32

GEDA de lille

299 Bd de Leeds
59000 LILLE
Tél. 03 20 88 67 00

GEDA de Béthune-Aire

Route d'Estaires
62840 LORGIES
Tél. 03 21 52 83 99

GEDA flandres intérieure

Z.A. La Creule
59190 HAZEBROUCK
Tél. 03 28 41 41 38

GEDA de l'Artois

GEDA pays en action cambrésis

61 Bis Route Nationale
62860 MARQUION
Tél. 03 27 78 06 00

GEDA scarpe hainaut

Parc d'Activité
2 Rue de l'Epau
59230 SARS-ET-ROSIÈRES
Tél. 03 27 21 46 80



GEDA

Contactez le service



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

Productions animales et fourrages

Colette Wacheux : 03.21.60.57.70
colette.wacheux@npdc.chambagri.fr

Productions végétales

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60
catherine.charpentier@npdc.chambagri.fr

Pommes de terre

Benoit Houilliez : 03.21.65.32.13
benoit.houilliez@npdc.chambagri.fr

Légumes

03.21.52.83.99
plnr@wanadoo.fr

Bâtiments, équipements, énergie et machinisme

Véronique Rouget : 03.21.60.57.56
veronique.rouget@npdc.chambagri.fr

Aménagement territorial

Sophie Pesin : 03.21.60.48.60
sophie.pesin@npdc.chambagri.fr

Développement local

Delphine Dubois : 03.27.21.46.80
delphine.dubois@npdc.chambagri.fr

Environnement

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60
catherine.charpentier@npdc.chambagri.fr

Service d'Assistance Technique à la gestion des épandages

Catherine Charpentier
03.21.60.57.60 – satege@npdc.chambagri.fr

Emploi, formation

Delphine Boubet : 03.21.60.57.41
delphine.boubet@npdc.chambagri.fr

Comité de promotion

Elisabeth Serouart : 03.21.60.57.86
elisabeth.serouart@npdc.chambagri.fr

Approlocal

Caroline Martin : 03.21.60.48.89
caroline.martin@npdc.chambagri.fr

Diversification et innovation économique

Vanessa Hucke : 03.62.61.42.33
diversification@npdc.chambagri.fr

Saveurs en' Or

Karine Roche : 03.21.60.57.86
karine.roche@npdc.chambagri.fr

Identification, Établissement de l'Élevage

Tél. : 03.21.60.57.72 – 03.62.61.42.04
identification@npdc.chambagri.fr

Installation, transmission

Antenne du Nord : 03.27.21.46.91
Antenne du Pas-de-Calais : 03.21.60.57.41
pait@npdc.chambagri.fr

Centre de Formalités des Entreprises, Apprentissage

Nord : 03.20.88.65.90
Pas-de-Calais : 03.62.61.42.14
cfe-apprentissage@npdc.chambagri.fr

Service études, prospective économique et territoriale

Pascale Lefèvre – 03.20.88.67.42
pascale.lefevre@npdc.chambagri.fr

Communication

Tél. 03.62.61.42.07
communication@npdc.chambagri.fr



nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr



Responsable de publication : Christian DURLIN

Responsable de rédaction : Tony ALVES JORGE

Comité de rédaction : Anne-Laure Cadet, Marion Anselin, Valérie Bielawski, Jacques Blarel, Claire Bodèle, Marie Buret, Christian Carrez, Magaly Debeaumont, Maëlle Delabre, Stéphane Desse, Guilaine Dessenne, Quentin Dewilde, Alessia Di Pietro, Pauline Ducrocq, Benoît Dudant, Fabien Dutertre, Arnauld Etienne, Bertrand Flament, Mégane Guillaume, Léa Hermier, Benoît Houillet, Grâce Joffre, Julie Laurent, Yolène Lavalade, Ingrid Legrand, Valérie Louchez, Anne-Hélène Martin, Caroline Martin, Murielle Mazouni, Emeline Mazzucco, Pascale Nempont, Anne Nicolas, Martine Noel, Hervé Parquet, Marie Petit, Bruno Pottiez, Anne Rinchart, Corinne Tellier, Dominique Werbrouck.

Conception graphique : Baptiste Phalempin - 05/2020

Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

56 Avenue Roger Salengro - BP 80039
62051 St-LAURENT-BLANGY Cedex
Tél. 03 21 60 57 57

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

vendredi :

8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS DE CALAIS EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE POUR SON ACTIVITÉ DE CONSEIL INDÉPENDANT À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SOUS LE NUMÉRO NC00815, DANS LE CADRE DE L'AGRÈMENT MULTI-SITES PORTÉ PAR L'APCA